

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 10 JUILLET 2020

Etaient présents :

Sébastien MARIE
Pauline LACHIVERT-KERGOAT
Maëldan CORRE
Laurent FONTANIER
Marie ROBAIL
Aline COAT
Stéphanie MORVAN
Thomas GALL
Jean François MALGORN
Christelle L'HURIEC
René CHEVER
Baptiste MESSAGER

Absents :

Delphine SAUBAN ayant donné procuration à Sébastien MARIE
Jean Yves DANTEC ayant donné procuration à Thomas GALL
Amandine GOURVES

Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs :

Nombre de délégués (ou de délégués suppléentaires) à élire : 3

Nombre de suppléants à élire : 3

Délégués élus : Sébastien MARIE, Aline COAT et Maëldan CORRE

Suppléants élus : Christelle L'HURIEC, Laurent FONTANIER et Delphine SAUBAN.

Proposition par M. le maire de la liste pour la constitution de la commission communale des Impôts directs (12 voix pour et 2 abstentions).

Nomination de la commission de contrôle de révision des listes électorales

Sont nommés : Stéphanie MORVAN, Marie ROBAIL, Thomas GALL, René CHEVER et Baptiste MESSAGER.

Subventions 2020. En raison de la pandémie de la Covid 19, certaines manifestations prévues n'ont pu être organisées. Le montant de la subvention accordée lors du conseil municipal du 04 mars dernier a été modifié pour

La Vache luthière : de 1 500€ à 600€, suppression de la subvention pour REDADEG, octroi d'une subvention de 150€ à Ribin Radio de BERRIEN (Vote du conseil à l'unanimité)

Personnel communal : Reconduction des contrats service intérim avec le Centre de Gestion du Finistère (CDG29).(vote du conseil à l'unanimité)

Suppression d'un poste d'adjoint d'animation à temps complet et création d'un poste d'adjoint d'animation principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1^{er} août 2020 (vote du conseil à l'unanimité).

Décision modificative budgétaire : 4 500€ sur dépenses imprévues pour régulariser charges Logement foyer sur les trois dernières années du fait de la régularisation tardive par les services municipaux (vote du conseil à l'unanimité)

Questions diverses : René CHEVER signale que des ardoises menacent de tomber. Monsieur le Maire charge René CHEVER d'en faire le recensement.

René CHEVER signale qu'il n'y a pas de Commission Economie. M. le maire indique que si besoin une commission extra-municipale sera constituée, mais si non confidentialité, uniquement le maire.

Compte rendu réalisé par Stéphanie MORVAN

Vérifié par Stéphanie MORVAN

Validé par Sébastien MARIE